

EMPRUNTS ABONNÉ

Le prêt sur gages pris d'assaut



Le dépôt d'objets de valeur contre de l'argent liquide prend de l'ampleur. Les caisses de prêts sur gages constatent une augmentation de la demande depuis fin août, que ce soit en nombre ou en valeur. Fait nouveau: elles émanent principalement de personnes aisées



nombre de demandes d'Européens», relève son directeur, Dominique Tinguely.

Dans les deux cas, il s'agit tant de personnes âgées qui voient la rentabilité de leurs investissements diminuer que d'actifs confrontés à une baisse de rentrées financières en raison de la pandémie. A Genève, ils travaillent dans la finance, l'horlogerie ou comme indépendants. A Lausanne, ils dirigent des PME dans le commerce de détail, la restauration ou l'hôtellerie.

Le fait que des personnes aisées recourent à ce type de financement n'étonne pas outre mesure Mélanie Dieguez, responsable du service social chez Caritas Vaud: «Les hauts revenus sont généralement les plus endettés. Comme ils paient des charges fixes élevées (impôts, loyer, assurance maladie, leasing), leur situation peut se dégrader de manière importante à long terme en cas de réduction de salaire, par exemple liée au chômage partiel.»

Contrôles renforcés

Au troisième trimestre, le prix moyen des prêts accordés par Valorum a doublé, franchissant la barre des 4000 francs, contre 2000 avant le début de la pandémie. «Cela représente au total plus de 400 000 francs sur trois mois, pour 120 contrats. A ce rythme, nous atteindrons 1,6 à 1,8 million de prêt en 2020, contre 1,2 à 1,4 million sur une année normale», analyse Juan Caído.

Pour s'assurer du bien-fondé des demandes et éviter les arnaques, l'entreprise a renforcé ses contrôles. Il s'agit notamment de s'assurer que la qualité des lots proposés en gage correspond bien à la valeur du prêt demandé, mais aussi de vérifier que ces demandes répondent à un besoin clair, comme payer des factures. «Les situations urgentes ne représentent que 10% des cas, ce qui nous laisse le temps de mener à bien ces vérifications», relève Juan Caído.

Valorum étant autofinancée par les intérêts versés par ses clients – 12% annuels auxquels s'ajoutent 6% de frais fixes sur la valeur du prêt accordé –, elle ne peut pas répondre à toutes les demandes. Le patron a envisagé de demander des fonds à des investisseurs, avant de renoncer. «Ils considéraient que notre activité était trop risquée et nous proposaient des prêts avec des taux d'intérêt annuels de 5 à 12%. Nous n'aurions plus été rentables.»

Juan Caido dit par ailleurs préférer prêter 1000 francs à dix familles que 10 000 francs à une seule personne. Dans 98% des cas, les objets mis en gage auprès de Valorum sont récupérés par leurs propriétaires. Dans le cas contraire, et passé un certain délai, ils sont vendus aux enchères en collaboration avec l'Office des poursuites et faillites de l'Etat de Vaud et l'excédent est reversé aux propriétaires.

Lire également: Au cœur d'enchères publiques disputées mais détendues (08.10.2020)

Surreprésentation masculine

Au bout du Léman, la Caisse publique de prêts sur gages gère 7,5 millions de francs de prêts en circulation. Ses nouveaux clients sont principalement des hommes, ce qui est plutôt rare selon Dominique Tinguely: «En temps normal, nous avons affaire à des femmes dans 80% des cas.»

Là aussi, la valeur des emprunts a augmenté. Alors que la moyenne se situe habituellement en dessous de 1500 francs pour la CPPG, ces nouvelles demandes se situent entre 5000 et 25 000 francs. «Dans ce genre de cas, nous posons plus de questions aux demandeurs, et nous demandons que les objets mis en gage soient accompagnés de factures ou de certificats attestant leur valeur», commente le directeur.

Rapidité et facilité

Si certaines personnes préfèrent recourir au prêt sur gages plutôt que de contracter un crédit à la consommation, c'est souvent pour une question de rapidité et de facilité, poursuit-il. «L'argent est remis aux demandeurs en quelques heures ou jours, et nous demandons peu de documents officiels. Il est par exemple possible pour des personnes aux poursuites de mettre des objets en gage, sous certaines conditions.» Dominique Tinguely précise qu'avec un taux d'intérêt annuel de 7,5% et des frais uniques de 6% les prêts de la CPPG sont souvent plus avantageux que ceux pratiqués par les établissements de crédit.

Contrairement à Valorum, la CPPG n'a pas de problème à répondre à l'augmentation de la demande. La structure dispose de la garantie de l'Etat genevois et travaille avec des banques qui peuvent facilement lui accorder des crédits à des taux proches de 1%. «A priori, les établissements financiers ne prennent aucun risque. Nous ne prêtons qu'une fraction de la valeur de l'objet mis en gage. Sur les montres, nous montons jusqu'à 20% de la valeur d'achat, et jusqu'à 40% pour les bijoux en or, en fonction de leur poids.» Des ventes aux enchères organisées sur le même principe que celles de Valorum (reversement de la plus-value aux propriétaires) permettent de couvrir les frais en cas de non-remboursement, ce qui se produit dans seulement 5% des cas.

Ce renforcement du prêt sur gages pourrait bien durer au-delà de la pandémie, selon Dominique Tinguely. «Il y aura certainement une petite diminution par rapport à la situation actuelle, mais on constate généralement que les personnes qui ont découvert nos services reviennent régulièrement. Il est possible qu'en étant passé par une mauvaise phase, ces nouveaux clients reviennent par la suite. Je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve.»

Phénomène d'inertie

Le directeur de la CPPG précise encore ne pas avoir constaté de vague de demandes émanant de personnes très démunies: «Cela démontre qu'une bonne partie de la population a bien traversé la crise. Mais une hausse pourrait encore survenir en cas de licenciements massifs.» Et pour pouvoir déposer des objets de valeur en gage, encore faut-il en avoir.

D'un point de vue général, Caritas Vaud n'enregistre pas de hausse du nombre de dossiers relatifs au surendettement à l'heure actuelle. «Je suis persuadée que des gens s'endettent, nuance cependant Mélanie Dieguez, mais nous ne verrons les conséquences que dans quelques mois ou années. Le problème, c'est que les particuliers tentent d'abord de s'en sortir par eux-mêmes en utilisant leur épargne et en contractant des crédits, jusqu'à se retrouver dans l'impasse. Il faudrait s'adresser à des structures comme la nôtre dès que les premières difficultés surviennent, même si ce n'est pas facile de demander de l'aide.»

